

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN943

présenté par

Mme Thillaye, rapporteure pour avis au nom de la commission des lois

ARTICLE 32

À la deuxième phrase de l'alinéa 14, après le mot :

« nationale »,

insérer les mots :

« mentionnée à la première phrase du présent IV ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.